

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

14 mars 2023



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2023

PROCÈS- VERBAL



1. Administration et affaires courantes

1.3 Dépôt de procès-verbaux de correction

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.4 Approbation de la liste des déboursés

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.5 Programme de contribution de la taxe sur l'essence (TECQ) 2019-2023

Qu'est que la TECQ ?

Une entente a été signée le 23 juin 2014 entre les gouvernements du Québec et du Canada relativement au transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures.

Les gouvernements du Québec et du Canada ont pris la décision d'octroyer à l'ensemble des municipalités un important soutien financier afin de favoriser la relance de l'économie dans toutes les régions du Québec.

1. Administration et affaires courantes

- 1.6 Transaction et quittance dans le dossier de cour n°700-17-018721-224
Autorisation de signature

1. Administration et affaires courantes

1.7 Adoption de la Politique de pavage des rues et chemins municipaux

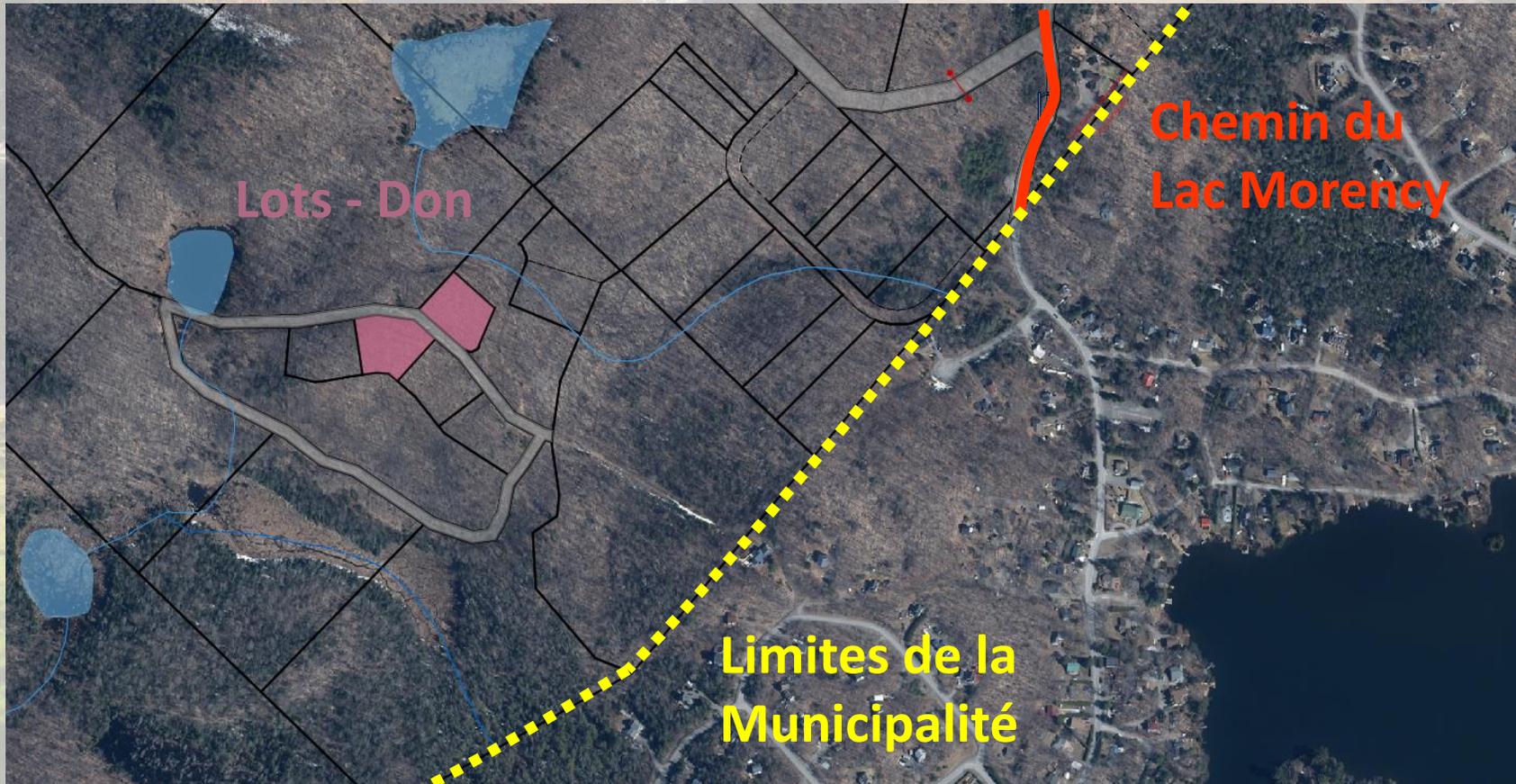
Certaines chaussées de la Municipalité de Saint-Hippolyte ont une surface de roulement en gravier et doivent être régulièrement entretenues. L'entretien comprend notamment l'ensemble des opérations de rechargement, de nivelage et d'application d'abat-poussière dans certains cas. Ces opérations sont prévues au budget de la Municipalité.

La Municipalité peut procéder au pavage d'un chemin en gravier à la demande des propriétaires ayant frontage sur cette rue conditionnellement au respect des exigences décrites dans la présente politique.

La Municipalité de Saint-Hippolyte souhaite se doter d'une politique claire afin d'encadrer les demandes des citoyens qui souhaitaient obtenir le pavage conventionnel (asphalte) des chaussées de gravier, et afin d'informer les citoyens des critères retenus par la Municipalité pour l'analyse de ces demandes.

1. Administration et affaires courantes

- 1.8 Don de lots au Comité régional pour la protection des falaises (CRPF)
Autorisation de signature



1. Administration et affaires courantes

- 1.9 Demande au gouvernement du Québec d'accélérer la mise en place d'actions permettant d'accroître la sécurité des piétons, des cyclistes et de tous les usagers de la route

DE DEMANDER au gouvernement provincial d'augmenter rapidement et significativement le budget accordé à l'aménagement de mesures de sécurisation prouvées et efficaces autour des écoles du Québec;

DE DEMANDER au gouvernement provincial de revoir son processus d'accompagnement et de gestion des demandes municipales à ce sujet;

DE DEMANDER au gouvernement provincial de mettre en œuvre la stratégie de prévention en sécurité routière.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.1 Octroi de contrat – Option de renouvellement – Achat d’habits de combat incendie (INC-SP-2021-30)

D’OCTROYER le contrat pour l'achat de six habits de combat incendie pour l'année d'option de renouvellement 2023 à Les Équipements Incendies CMP Mayer inc., au montant de 13 416 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions du document d'appel d'offres.



**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Achat d'une embarcation spécialisée (2023SEC01-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'une embarcation spécialisée à Les Pontons Wolfrave inc., au montant de 73 419,49 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et conditions du contrat de vente.



**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.3 Octroi de contrat – Achat d'un module de jeux d'eau
(2023LOI01-DDP)



**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Octroi de contrat – Location d'équipement pour travaux divers (2023TP02-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour la location d'équipement pour la réalisation de travaux divers aux plus bas soumissionnaires conformes selon les types d'équipement et en conformité avec les termes et conditions du document d'appel d'offres.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.5 Octroi de contrat – Pulvérisation de pavage (2023TP03-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour la pulvérisation de pavage à Construction Viatek inc., au montant de 23 140,31 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et conditions du document d'appel d'offres.



**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.6 Octroi de contrat – Fourniture de produits de carrière (2023TP04-AOP)



OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Octroi de contrat – Travaux de pavage et réfection de différentes rues (2023TP07-AOP)



**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.8 Octroi de contrat – Achat d'un camion 6 roues avec benne basculante (2023TP08-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'un camion 6 roues usagé avec benne basculante à Groupe Lanix inc., au montant de 95 000 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et conditions du contrat de vente.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.9 Octroi de contrat – Achat d'un camion 6 roues avec benne basculante et saleuse (2023TP09-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'un camion 6 roues usagé, 2022, avec benne basculante et saleuse à Construction AMPRO, au montant de 105 000 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et conditions du contrat de vente

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.10 Octroi de contrat – Achat d'éclairage au LED

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'éclairage au LED à Carrus Technologies, au montant total de 7 418,63 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et conditions de la demande de prix.



**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.11 Octroi de contrat – Photographie aériennes des rives des lacs

D'OCTROYER le mandat professionnel pour la réalisation de photographies aériennes des rives des lacs de Saint-Hippolyte à YouDrone, au montant de 11 857,56 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et conditions de la demande de prix.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.12 Rescision de la résolution 2023-02-150 et octroi de contrat - Entretien des chemins en période d'hiver du secteur sud (1031-22)



**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.13 Dépôt et avis de motion – Règlement n°1239-23
sur la vérification de l'optimisation des ressources
par la Commission municipale du Québec

*Commission
municipale*

Québec 

DÉPÔT & AVIS
DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.14 Avis de motion – Règlement n°993-09-05
modifiant le Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux n°993-09

Ce règlement a pour but de préciser les prérogatives du conseil en matière de développement du territoire en ce qui concerne la signature d'un protocole d'entente.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.15 Avis de motion – Règlement n°1038-11-02
modifiant le Règlement n°1038-11 relatif à la municipalisation des rues

Ce projet de règlement a pour but de préciser le caractère discrétionnaire du règlement en intégrant, au règlement relatif à la municipalisation des rues, les secteurs de développement prioritaire prévus à l'annexe 1 du règlement de lotissement n°1172-19.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

2.16 Dépôt et avis de motion – Règlement n°1007-10-04 modifiant le Règlement n°1007-10 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

D'ADOPTER le projet de Règlement n°1007-10-04 modifiant le Règlement n°1007- 10 sur les ententes relatives aux travaux municipaux;

DE TENIR une assemblée publique de consultation le **4 avril 2023** conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DÉPÔT & AVIS
DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.17 Adoption du projet de Règlement n°1007-10-04 modifiant le Règlement n°1007-10 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

Ce projet de règlement a pour but d'assujettir la zone C-134 à l'étude d'un P.I.I.A. applicable à certains usages en bordure de la route 333 (chemin des Hauteurs).

ADOPTION DE RÈGLEMENT



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel - **Février**

Services	Embauches/nominations	Départs
Greffe	-	-
Finances	-	-
Ressources humaines	-	-
Communications	-	-
Bibliothèque et culture	-	-
Sécurité incendie	-	-
Loisirs	-	-
Sécurité communautaire	1	-
Travaux publics	2	-
Environnement	-	-
Urbanisme	-	-

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel - Recrutement



3. Ressources humaines

3.2 Embauche d'un coordonnateur du Service de la sécurité communautaire poste cadre permanent à temps plein

D'EMBAUCHER monsieur Yanik Chevalier au poste-cadre permanent à temps plein à titre de coordonnateur du Service de la sécurité communautaire rétroactivement au 6 mars 2023 selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés-cadres.

3. Ressources humaines

3.3 Addenda n°2 à la Politique sur les conditions de travail des employés-cadres 2022-2026



3. Ressources humaines

3.4 Lettre d'entente 2023-002 – Création d'un poste d'horticulteur

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel – 28 FÉVRIER 2023



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 01 mars 2023

Service: TRAVAUX PUBLICS

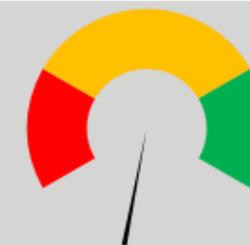
Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - février 2023

TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
CHEMIN	3	2	2	2	2
DEMANDE INTERSERVICES	2	0	1	2	4
ECLAIRAGE	10	32	20	32	37
EDIFICES MUNICIPAUX	0	1	1	1	1
FOSSÉ	7	0	0	0	0
LOISIRS ET CULTURE	0	2	2	2	2
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	1	0	0	0	1
PONCEAU	3	0	0	0	0
SIGNALISATION	2	1	2	6	5
VOIRIE	2	2	3	3	3
Total TRAVAUX PUBLICS	30	40	31	48	55
Total	30	40	31	48	55

MENSUEL



129%

CUMULATIF



87%

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activité de déneigement

MOIS	NEIGE (CM)	PLUIE (MM)	NOMBRE DE SORTIE	REMARQUE
Novembre	40	41	9	
Décembre	114,5	52,9	13	
Janvier	66,8	1	11	
Février	51	20,9	13	

4. Travaux publics

- 4.1 Dépôt du rapport mensuel
Réparation de l'éclairage public

Mois	Nombre de réparation	Nombre de bris restant
Février	116	22



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en MARS

- Opération de déneigement.
- Préparation et réparation des outils et des équipements.
- Ouverture des soumissions suivantes:
 - Fourniture de ponceaux et accessoires;
 - Fourniture de deux groupes électrogènes.

- **RAPPEL:**
 - Respecter les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Stationnement interdit sur les chemins publics du 3 janvier au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h.
De même pour les stationnements municipaux du 15 novembre au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h.
 - Être courtois avec les équipements de déneigement.



4. Travaux publics

4.2 Demande de permission de voirie et entente d'entretien et raccordement routier

***Transports
et Mobilité durable***
Québec



4. Travaux publics

4.3 Autorisation de vente d'équipement aux enchères publiques



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

Municipalité de Saint-Hippolyte
2223, chemin des Frères
Saint-Hippolyte
J8A 1A1
Téléphone: (450) 563-2305, Télécopieur: (450) 563-2367

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature: _____ RESPONSABLE DU DOSSIER	

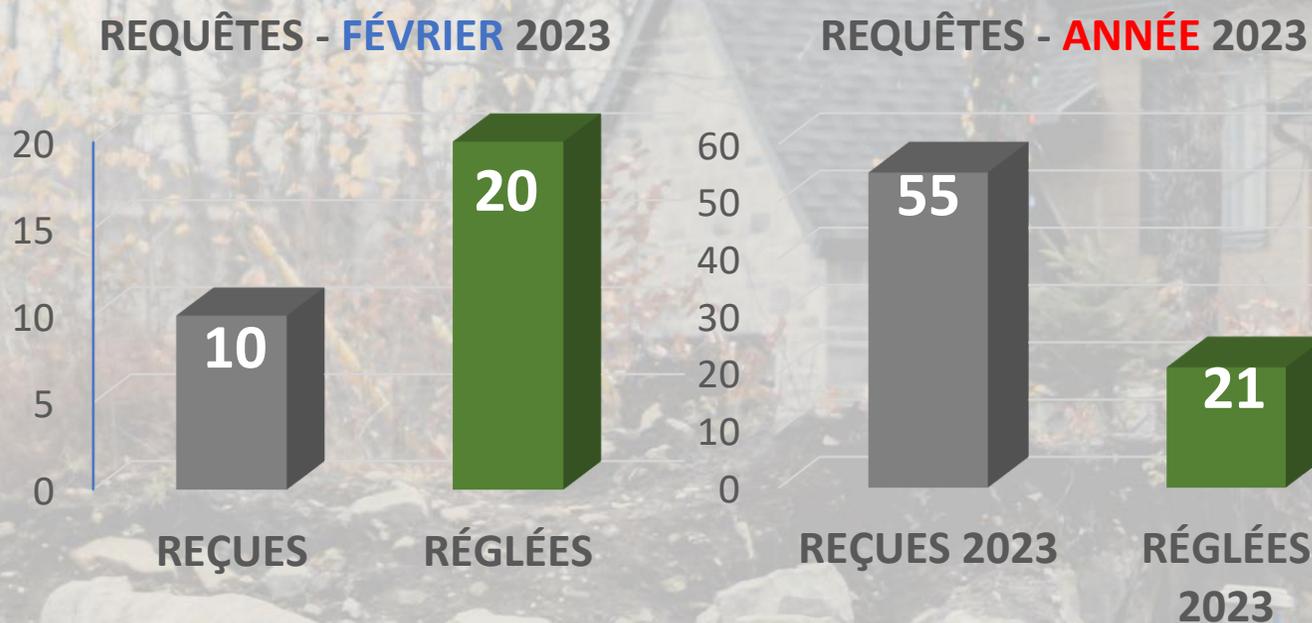
CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Construction neuve maison	9
Ouvrage de prélèvement des eaux	9
Installation septique	8
Renouvellement de permis	7
Rénovation / amélioration rés. + 5 000 \$	5
Coupes d'arbres (moins de 10 arbres)	4
Garage détaché	4
Agrandissement résidentiel +18m ²	2

Comparatif	Mensuel (février)			Annuel		
	2023	2022	Diff.	2023	2022	Diff.
Nombre émis	59	117	- 58	110	223	- 113
Valeur totale	4 569 074 \$	9 721 629 \$	- 5 152 555 \$	5 945 274 \$	20 031 577 \$	+ 14 086 303 \$
Résidence						
▪ Nombre	9	19	- 10	12	43	- 31
▪ Valeur	3 274 238 \$	6 589 000 \$	- 3 314 762 \$	3 814 238 \$	15 613 000 \$	- 11 798 762 \$
Inst. septique	8	22	- 14	11	46	- 35

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et requêtes



Requêtes reçues en février	Nombre
Bâtiments accessoires	2
Bâtiments principaux	1
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	7
Terrain	0

Requêtes réglées en février	Nombre
Bâtiments accessoires	1
Bâtiments principaux	1
Constructions accessoires	1
Permis & certificats	17
Terrain	0

5. Urbanisme

Demande de dérogations mineures

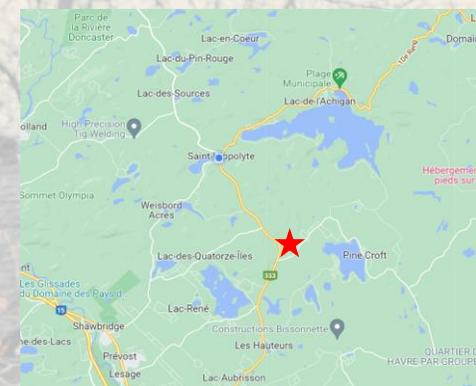
DÉROGATIONS MINEURES



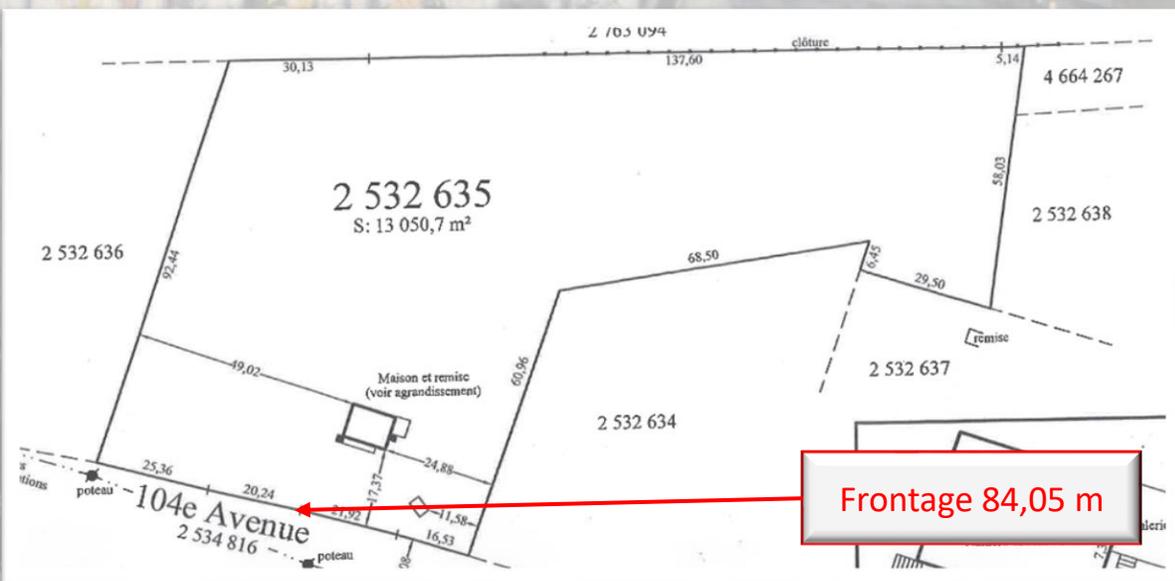
5. Urbanisme

5.2 DDM 2022-0046 : 101, 104^e Avenue

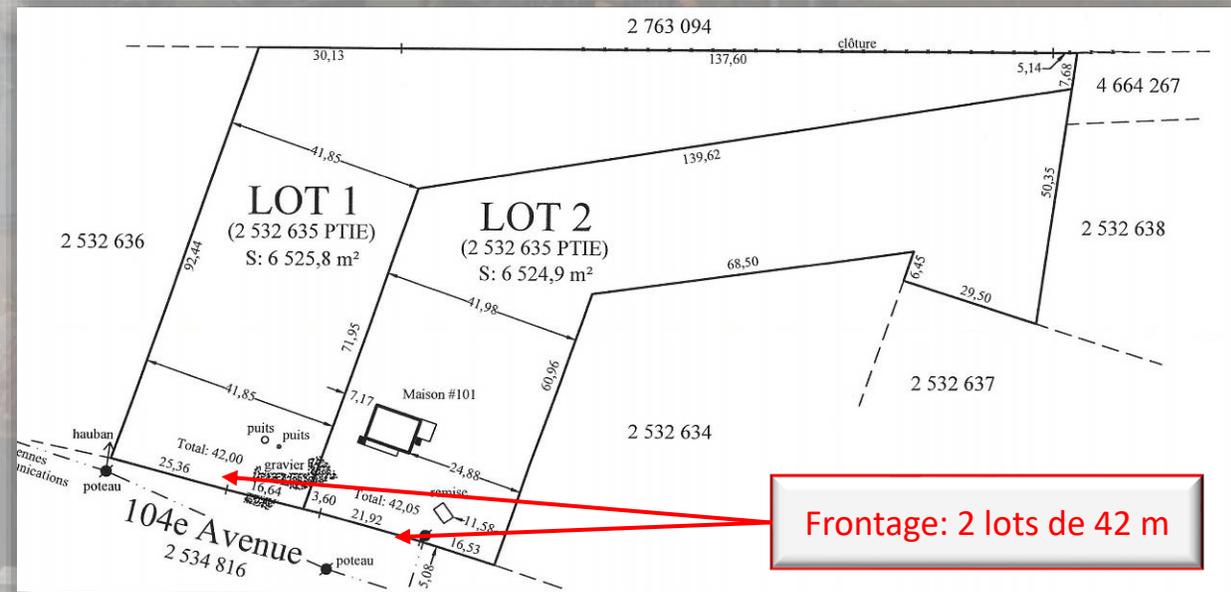
La demande consiste à permettre la création de deux lots ayant 42 mètres de frontage sur rue plutôt que 50 mètres.



Situation actuelle



Implantation – DDM



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l'unanimité d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

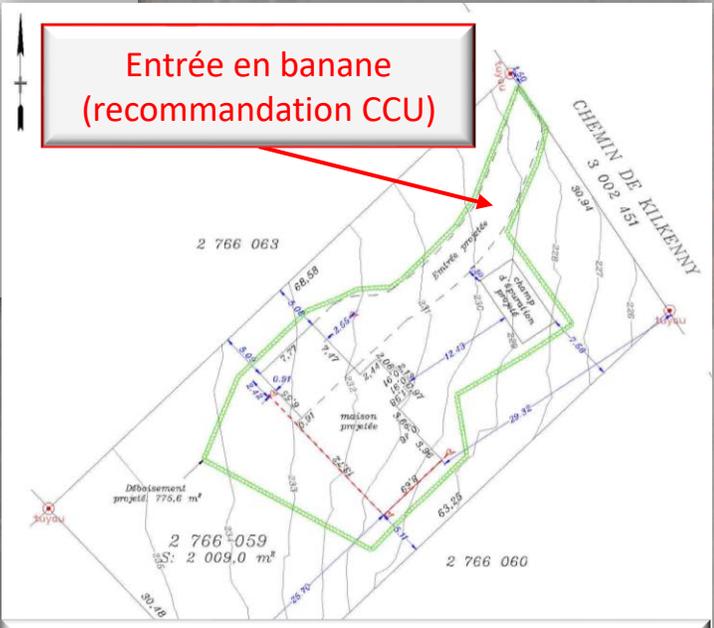
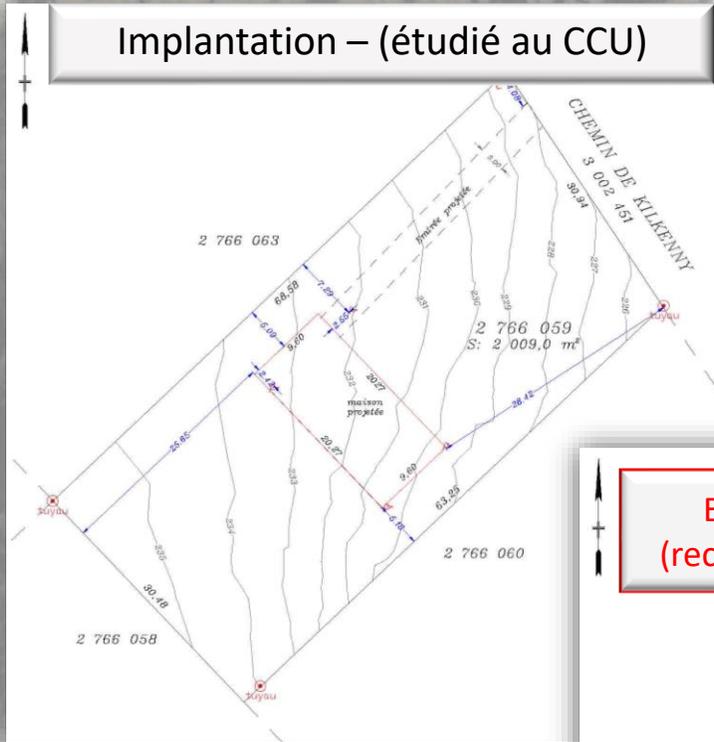
PIIA

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale

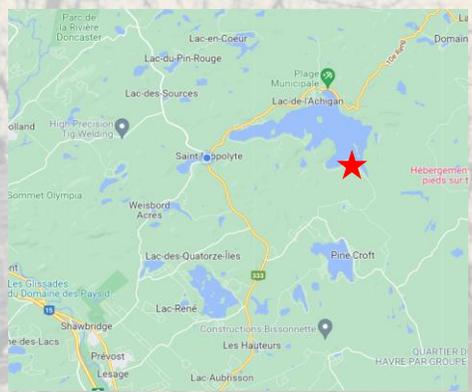


5. Urbanisme

5.3 PIIA 2023-0001 : 676, chemin Kilkenny Construction bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Implantation – (suivant la recommandation du CCU)

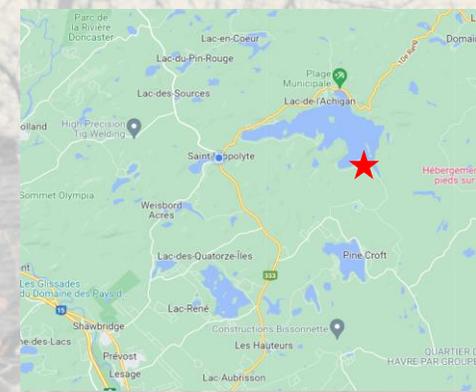


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l’unanimité d’ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.3 PIIA 2023-0001 : 676, chemin Kilkenny
Construction bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Maisons voisines



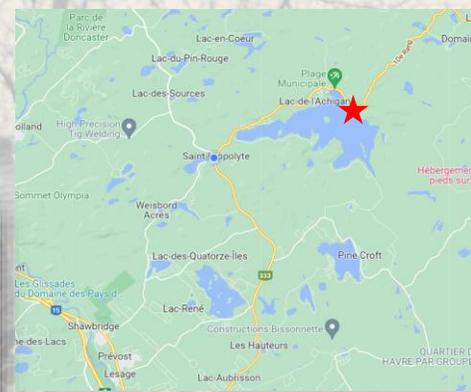
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l’unanimité d’**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2023-0002 : 45, 430^e Avenue

Agrandissement bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Bâtiment actuel



Côté rue



Agrandissement projeté

Revêtements extérieurs



TOITURE | DECRA | MÉTAL REVÊTUS DE PIERRE | VERT



PIERRES DÉCORATIVES | PIERRES ROYALES | FIELD STONE | TELLURIDE



REVÊTEMENT EXTÉRIEUR | MAXI-FORET | CEDRE ROUGE NOUVEUX | HORIZONTAL



FASCIAS ET SOFFITES | TEL QUE L'EXISTANT | VERT FORET

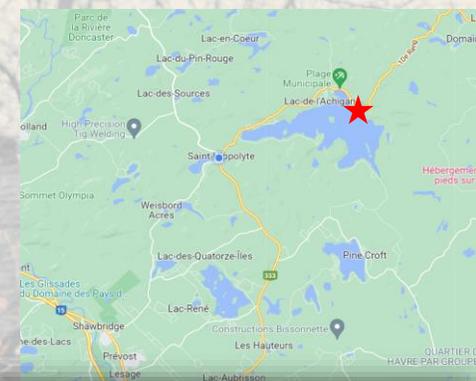
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l'unanimité d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2023-0002 : 45, 430^e Avenue

Agrandissement bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Maisons voisines



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l’unanimité d’**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

LOTISSEMENT

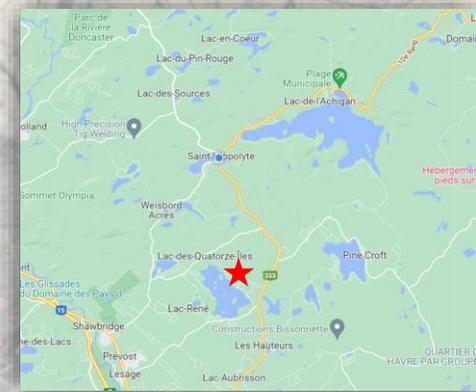
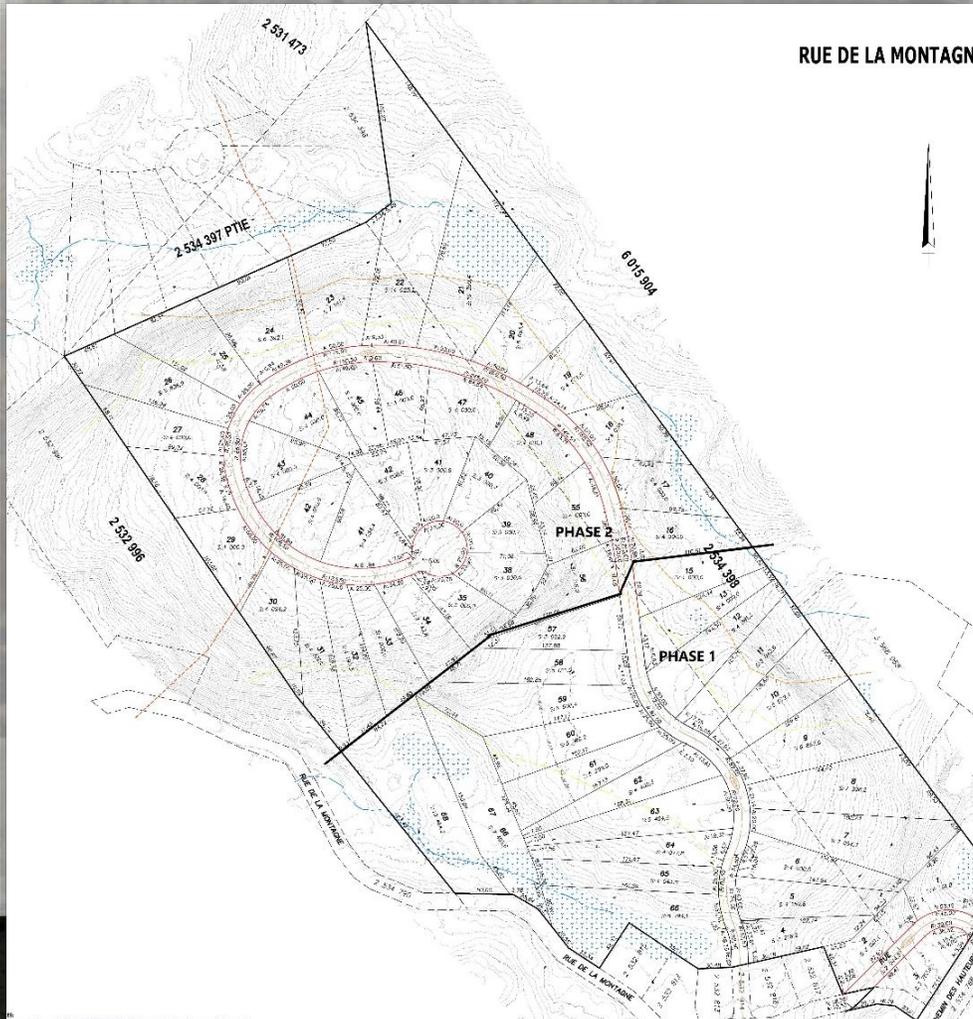
Projet de Développement



5. Urbanisme

5.5 Projet rue du Belvédère

Autorisation signature – protocole d'entente (phase 2)



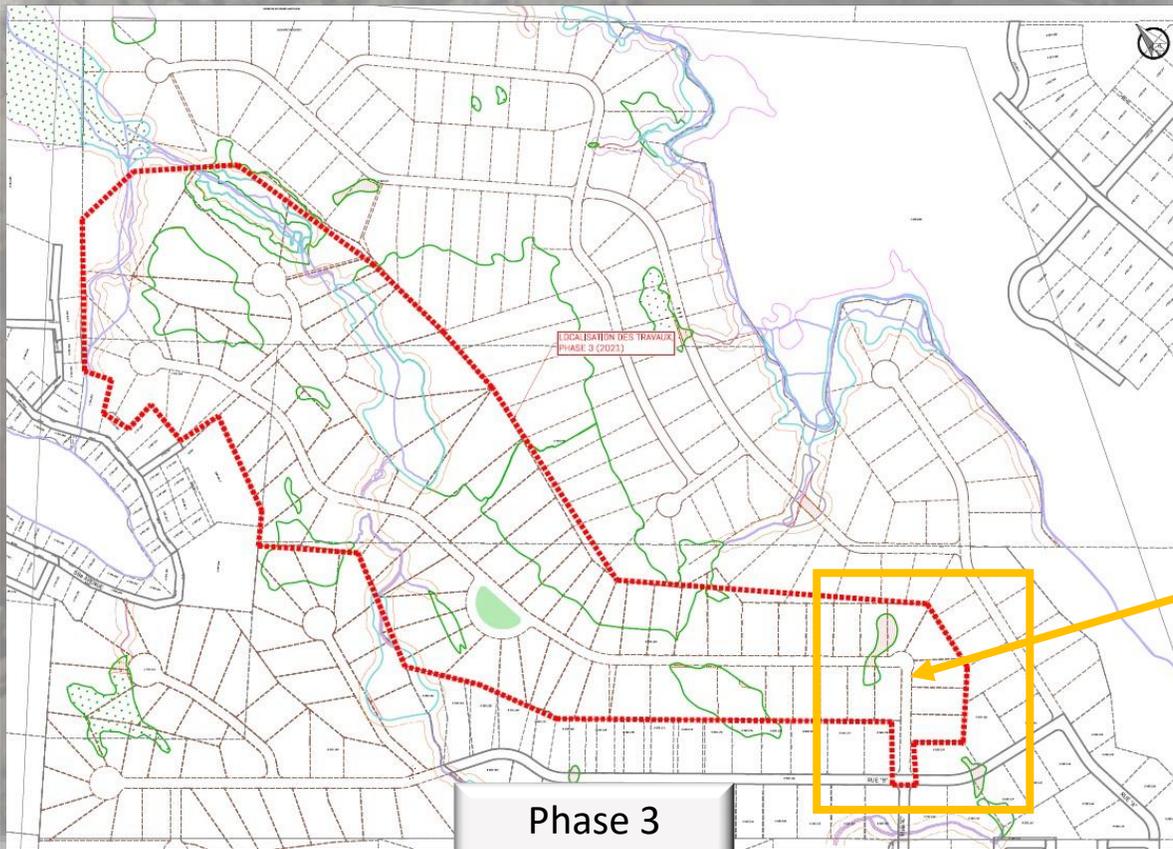
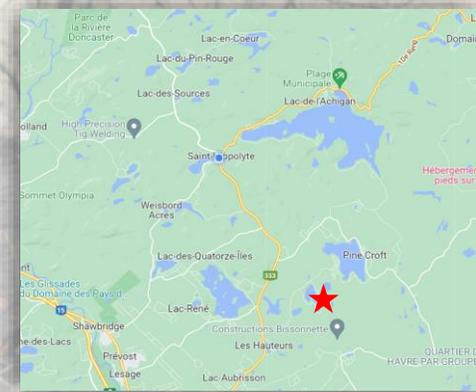
MISE EN SITUATION

- ✓ Projet de lotissement approuvé par le conseil municipal le 3 juillet 2018.
- ✓ Certificat d'autorisation émis le 18 avril 2019 par le MDDELCC.
- ✓ Prolongement de la rue du Belvédère correspondant à la phase 2 du projet et comportant 35 terrains résidentiels.
- ✓ La compagnie 9291-5578 Québec inc. a cristallisé ses droits à compléter la phase 2 de son projet de lotissement sur la rue du Belvédère avant l'entrée en vigueur du règlement 993-09-04. Ce règlement exigeait la préparation d'une étude hydrogéologique et permettait le lotissement d'au maximum 10 terrains par deux ans.
- ✓ Une étude hydrogéologique à été produite par le développeur.
- ✓ En vertu du règlement 993-09 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, la conclusion d'une entente est une condition essentielle pour la construction d'une voie de circulation.

5. Urbanisme

5.6 Projet de la Colline2

Annulation– protocole d'entente PE-22-46 (phase 3a)



Phase 3



Phase 3a

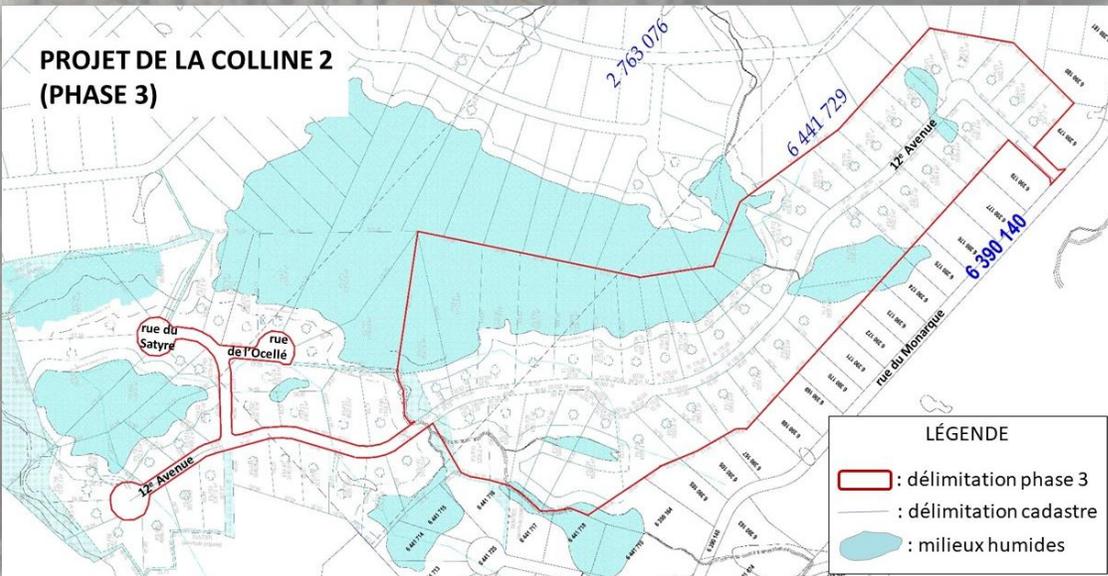
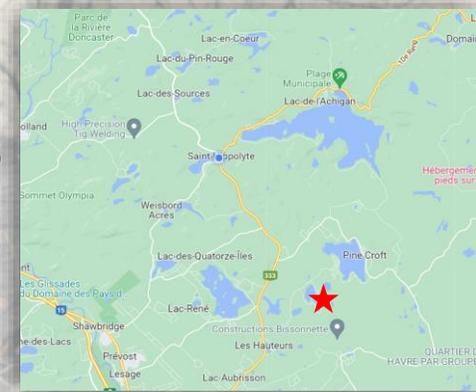
5. Urbanisme

5.7 Projet de la Colline2

Autorisation signature –
protocole d'entente (phase 3)

MISE EN SITUATION

- ✓ Le projet a été approuvé par le conseil le 6 septembre 2016 par la résolution 2016-09-281. Il s'agit d'un projet qui sera réalisé à partir de la rue Langlois.
- ✓ Le protocole d'entente PE-19-37 pour la réalisation de la phase 1 du projet a été signé le 8 novembre 2019.
- ✓ Le protocole d'entente PE-21-42 pour la réalisation de la phase 2 du projet a été signé le 10 juin 2021.
- ✓ Le protocole d'entente PE-22-46 pour la réalisation de la phase 3a du projet a été signé le 26 septembre 2022.
- ✓ Suivant des pourparlers entre les représentants de la compagnie 9305-5689 Québec inc. et les représentants de la Municipalité, des modifications substantielles au protocole d'entente PE-22-46 sont à prévoir. En ce sens, il est préférable d'annuler le protocole d'entente PE-22-46 et d'en préparer un nouveau.
- ✓ Le protocole d'entente PE-22-46 sera annulé par résolution lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 14 mars 2023.
- ✓ La compagnie 9305-5689 Québec inc. souhaite négocier une nouvelle entente pour la construction de la phase 3 du projet, soit la continuité de la rue de la 12e avenue, la construction des rues du Satyre et de l'Ocellé et le lotissement de 32 nouveaux terrains résidentiels, auxquels nous ajoutons les 10 terrains résidentiels cadastrés suivant la signature du protocole d'entente PE-22-46.



5. Urbanisme

- 5.8 Approbation du projet de planification des besoins en espace du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Secteur 4A primaire

***Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord***

Québec



ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Le lynx

- **Habitat** : Secteurs peu peuplés de la forêt boréale.
- **Alimentation** : Principalement le lièvre, des souris, des écureuils et des oiseaux.
- **Comportement** : Animal timide aux habitudes nocturnes.
- **Reproduction** : De la mi-février à la fin avril. La femelle a une portée de 4 chatons en moyenne au début de juin;
- **Statut de conservation** : La population de lynx n'est pas en danger et est stable.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel



Le bac brun, c'est plus que des retailles de fruits et légumes!

Outre les résidus alimentaires et verts, voici d'autres matières qui vont dans le bac brun:

- Os, coquilles de fruits de mer, écailles de noix;
- Essuie-tout, serviettes de table en papier, filtres à café et pochettes de thé ou tisane;
- Moules à muffins en papier et papier parchemin;
- Poussière (pas celle du sac d'aspirateur);
- Cheveux, poils, plumes, ongles et griffes;
- Cendres refroidies durant 4 semaines;
- Litière agglomérante d'argile (truc: déposez-la dans un sac d'épicerie en papier avant de la mettre dans le bac brun);
- Déjections d'animaux sans sacs de plastique;
- Bouchons de liège.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel



**Les projets 2023
du Service de
l'environnement**



- **Élaboration et lancement du Plan de conservation.**
- **Mise à jour de la banque de photographies des rives.**
- **Poursuite des inspections des bandes riveraines et de la sensibilisation;**
- **Gestion du déboisement et du ruissellement sur les chantiers de construction.**
- **Journée de l'environnement le 16 septembre 2023.**
- **Avancement du projet d'optimisation de l'écocentre.**
- **Amélioration des communications entourant la gestion des matières résiduelles.**
- **Instrumentation de certains puits et suivi de la nappe phréatique en collaboration avec Polytechnique Montréal.**
- **Projet de compensation environnementale à la descente municipale.**
- **Bonification de la réglementation municipale en matière d'abattage d'arbres, de protection des rives et d'amélioration des installations sanitaires.**
- **Suivi des études hydrogéologiques dans les nouveaux développements;**
- **Participation à la Table de concertation des lacs de Saint-Hippolyte, lorsque requis.**
- **Rencontres mensuelles du Comité consultatif en environnement et développement durable.**

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Truc du mois



6. Environnement

- 6.2 Demande d'aide financière au programme AGIR pour la faune
Autorisation de signature



**Fondation de la faune du
Québec**

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.3 Nomination d'un représentant – Programme stations de nettoyage d'embarcations

Tourisme

Québec



6. Environnement

6.4 Affectation de surplus pour la modernisation de la station de lavage de bateaux

D'ALLOUER un budget de 20 000 \$ pour le projet;

DE FINANCER les dépenses admissibles par la subvention si le projet est retenu;

DE FINANCER la portion non subventionnée par le surplus accumulé;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-700-00-725;

DE DÉCRÉTER que tout solde résiduaire soit retourné à son fonds d'origine le cas échéant.

6. Environnement

6.5 Projet de modélisation de l'évolution de la nappe phréatique avec le programme MITACS

D'OCTROYER le mandat pour le projet de recherche portant sur la modélisation de l'évolution de la nappe phréatique à l'organisme MITAC, au montant de 40 000 \$ par année, non taxable, pour une période de 2 ans

The MITACS logo consists of a blue dot above the word "Mitacs" in a bold, blue, sans-serif font.

**POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL**

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

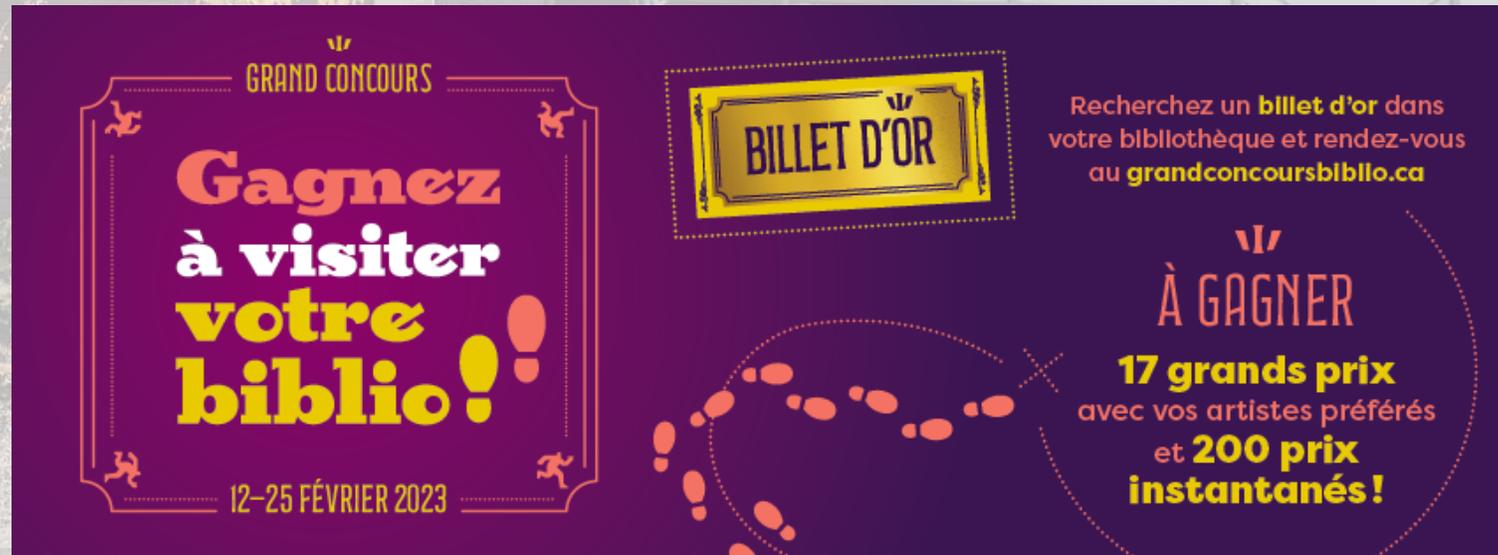
BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Concours national *Gagnez à visiter votre bibliothèque*

Pour remercier les Québécoises et les Québécois de fréquenter leurs bibliothèques publiques ou pour les inciter à y faire un tour, *le Grand Concours* les invitait à partir à la recherche de billets d'or et à s'inscrire en ligne au grandconcoursbiblio.ca



GRAND CONCOURS

Gagnez à visiter votre biblio!

12-25 FÉVRIER 2023

BILLET D'OR

Recherchez un **billet d'or** dans votre bibliothèque et rendez-vous au grandconcoursbiblio.ca

À GAGNER

17 grands prix avec vos artistes préférés et **200 prix instantanés!**

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités de la semaine de relâche

Trois ateliers différents étaient proposés à la bibliothèque dans le cadre de la relâche scolaire :

Le 28 février, l'entreprise Flauralie et Compagnie proposait deux recettes aux 20 enfants et 10 adultes qui participaient à un atelier de cuisine.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités de la semaine de relâche

Trois ateliers différents étaient proposés à la bibliothèque dans le cadre de la relâche scolaire :

Le 1er mars avait lieu un atelier de magie auquel ont participé une vingtaine d'enfants.



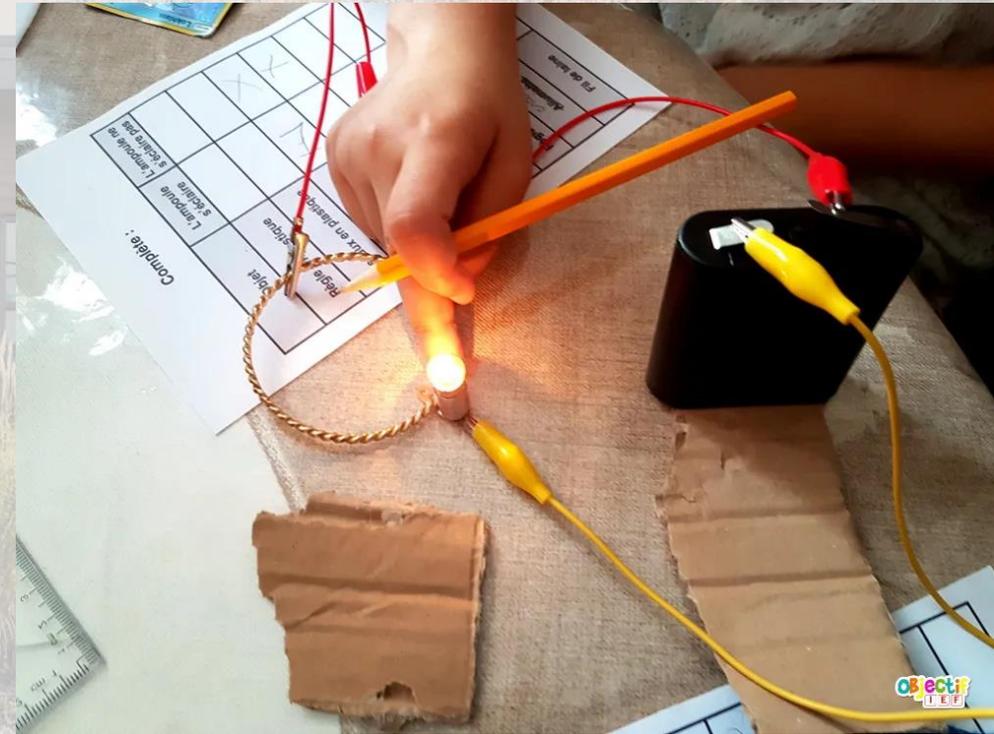
7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités de la semaine de relâche

Trois ateliers différents étaient proposés à la bibliothèque dans le cadre de la relâche scolaire :

Le 2 mars les enfants étaient invités à découvrir les notions de base des circuits électriques. Les participants ont fabriqué leur propre baguette magique qu'ils ont pu rapporter à la maison. Vingt participants ont pris part à l'activité.



7. Culture et bibliothèque

7.2 Renouvellement de la convention de services – Centre régional des services aux bibliothèques publiques des Laurentides

DE RENOUVELER l'entente annuelle avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides au tarif de 2,60 \$ par habitant, pour un montant de 29 868,80 \$ plus les taxes applicables.



LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Festival d'hiver

Le 18 février marquait le retour en force du Festival d'hiver après trois ans d'absence. Pour la première fois, l'événement se déroulait au parc du Grand-Héron. La Municipalité avait mis sur pied un système de navette afin que les festivaliers puissent laisser leur voiture dans le noyau villageois.

Environ 500 personnes ont pris part à l'événement par une belle journée d'hiver!



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Semaine de relâche – Centre des loisirs et de la vie communautaire

Trente jeunes ont pris part à la semaine de relâche offerte aux enfants de 5 à 12 ans.

La météo était parfaite pour la pratique des activités de plein air, soit le ski de fond, la randonnée et le patin qui étaient à l'honneur. Du bricolage de même que certaines animations par des spécialistes invités complétaient la programmation.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir :

Mar
18

Groupe Social Amico – Souper de la Saint-Patrick
C.E.C.H.

Mar
21

Vaccination pour bébés - CISSS
Centre des loisirs et de la vie communautaire

Avril
1

Club de l'Âge d'Or – Souper dansant
C.E.C.H.

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Octroi d'une aide financière – Plein Air Bruchési

D'OCTROYER une aide financière à Plein Air Bruchési au montant de 28,00 \$ par semaine, par enfant inscrit au camp de jour et résidant à Saint-Hippolyte, jusqu'à un maximum de 25 000 \$ pour l'été 2023, le tout conditionnellement à la signature d'un protocole d'entente et aux dépôts des documents requis.



**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.3 Octroi d'une aide financière – Coalition pour la Protection du lac du Pin Rouge (CPLPR)

D'OCTROYER, et ce, conformément à la politique d'aide aux organismes sans but lucratif de Saint-Hippolyte, une aide financière à l'Association des propriétaires du lac du Pin Rouge au montant de 1 400 \$ laquelle sera répartie en deux (2) versements, soit 50 % à l'acceptation du projet par le conseil municipal et 50 % à l'approbation du rapport financier de l'événement.



**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.4 Octroi d'une aide financière – Groupe social Amico

D'OCTROYER, et ce, conformément à la politique d'aide aux organismes sans but lucratif de Saint-Hippolyte, une aide financière à Groupe social Amico au montant de 1 272,50 \$ laquelle sera répartie en deux versements, soit 50 % à l'acceptation du projet par le conseil municipal et 50 % à l'approbation du rapport financier de l'événement.



**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.5 Autorisation de collecte de fonds – La Grande collecte 2023 de Moisson Laurentides

D'AUTORISER Moisson Laurentides à tenir une collecte de fonds à l'intersection du chemin du Lac-de-l'Achigan et du chemin des Hauteurs, le samedi 29 avril 2023, de 9 h à 15 h.



Moisson
Laurentides
banque alimentaire

SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

Caserne

Nature des interventions	2023	2022
Interventions incendie	39	606
Premiers répondants	25	180
Total	64	786

Nature des interventions	Février 2023
Entraide	1
Feu de véhicule	1
Senteur d'essence, huile	1
Système détecteur CO en opération	1
Système d'alarme en opération	7
Accident	2
Assistance aux ambulanciers	1
Autres	1
Premiers répondants	13
Total	28

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

NAUTIQUES ET SUR GLACE

Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	0
Lac Connelly	0
Lac Écho	2
Lac Bleu	0
Autres lacs	0

TERRESTRES

Types d'intervention	Nombre
Nuisance	14
Animal	0
SPCA	0
Enquête Airbnb	3
Enquête diverse	0
Privé	0
Environnement	0
Urbanisme	0
Insalubrité	0
Suivi dossier	7

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Le stationnement en période de déneigement

Le Service de la sécurité communautaire rappelle qu'il est interdit de laisser sa voiture stationnée sur le chemin en période hivernale. Ceci entrave considérablement le travail des professionnels qui doivent assurer le déneigement du réseau routier ainsi que les déplacements des services d'urgence.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Collecte des matières résiduelles

La Municipalité tient à aviser les citoyens qu'il est de leur responsabilité de s'assurer que leurs bacs soient placés de sorte à ne pas nuire aux opérations de déneigement. En effet, plusieurs citoyens se sont plaints que leurs bacs avaient été déplacés après le déneigement. Après vérification, le Service de la sécurité communautaire a été en mesure de déterminer que des bacs n'avaient pas été ramassés par leurs propriétaires lors des journées de collectes et laissés de sorte qu'ils empiétaient sur les voies de circulation.



COMMUNICATIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

PÉRIODE DE QUESTIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

